



L'Informateur

Février — mars 2026

Bulletin municipal
Aguanish/Île-Michon

Numéro 23

FONDS DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE OU TOURISTIQUE

Issu du Fonds dédié au développement économique ou touristique d'Aguanish et d'Île-Michon, le Conseil a accordé 1560 \$ au Comité des loisirs d'Aguanish afin de soutenir les activités de la 58^e édition du Carnaval d'Aguanish. 1040 \$ sont toujours disponibles à ce fonds et les organismes admissibles doivent être sans but lucratif et non communautaires. Pour connaître toutes les modalités et conditions, vous pouvez consulter notre site Internet sous l'onglet [« Vivre à Aguanish – Organismes et entreprises locaux »](#) ou vous adresser directement à la municipalité.



OFFRE D'EMPLOI — AGENT.E DE DÉVELOPPEMENT, MUNICIPALITÉ D'AGUANISH

Votre municipalité est à la recherche de la perle rare qui remplacera Fanny Lachambre, en tant qu'agent.e de développement. La personne à ce poste sera amenée à travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe municipale, incluant les élus et également, les différents collaborateurs régionaux et territoriaux. De plus, la personne devra participer activement à plusieurs comités et tables de concertation et de développement. La personne postulant devra démontrer un intérêt soutenu pour le travail d'équipe et avoir de l'expérience en recherche de subvention et tout ce qui s'y rattache. Elle devra faire preuve d'autonomie et avoir un sens éthique essentiel à son implication au mieux-être de la population. Toutes personnes intéressées peuvent consulter l'offre d'emploi sur les babillards publics et sur notre site internet à [« Vivre à Aguanish – Offres d'emploi »](#) et doivent postuler pour l'emploi d'ici le 2 mars, 16h. Pour obtenir plus d'informations, contactez Marlène Blais, directrice générale au 418-533-2323 poste 102 ou à direction@mun.aguanish.org.



LIVRES, PEINTURE, BISCUITS ET CHOCOLAT CHAUD

Le 15 mars prochain, de 13h à 16h, à la salle Lorenzo-Déraps (salle municipale, 106 route Jacques-Cartier), se tiendra une activité haute en culture et en couleurs ! Grâce à l'initiative de Sports et Loisirs Côte-Nord, votre municipalité a acquis une biblio-parc qui sera installée au printemps. Chacun est invité à apposer ses couleurs et sa créativité en peignant un carreau sur la biblio-parc, à apporter des livres usagés ou neufs (maximum 3 par personne) et à en prendre de nouveaux (pas de limite !), puis à manger de bons biscuits en buvant une boisson chaude. On vous attend nombreux pour partager culture, créativité et gourmandise ! L'activité est gratuite, pour tous et le matériel est fourni.

SEMAINE DE RELÂCHE — DU 2 AU 8 MARS

À l'occasion de la semaine de relâche, votre bibliothèque municipale aura un horaire bien spécial pour combler petits et grands :

- Lundi 2 mars au jeudi 5 mars inclusivement, de 9h à 15h (oui, même sur l'heure du midi !)
- Mardi soir 3 mars, de 18h à 20h
- Dimanche 8 mars, de 9h à 12h.

Livres et jeux pour tous les âges sont à la disposition des membres. Vous n'êtes pas membres de la bibliothèque ? Rien de plus facile et c'est **gratuit** ! Fanny sera sur place pour vous inscrire et ça ne prendra que quelques minutes.

En plus de votre bibliothèque, nous rappelons à la population que si la température le permet, la patinoire sera ouverte selon la plage horaire suivante :

- Mercredi-jeudi : 18h30 à 21h
- Vendredi : 18h30 à 22h
- Samedi : 13h à 16h/18h30 à 22h
- Dimanche : 13h à 16h/18h30 à 21h

Pour plus d'informations, communiquez avec nous. Voir ci-dessous pour les coordonnées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture des bureaux municipaux : lundi au jeudi — 8 h à 11h sur rendez-vous seulement
13 h à 16h sans rendez-vous

Bibliothèque municipale : le mercredi, de 13h à 15h

Contacter votre équipe municipale : 418-533-2323

- poste 101 Monika Déraps, greffière-trésorière
- poste 102 Marlène Blais, directrice générale
- poste 103 Romuald Gallant, maire
- poste 104 Kevin Blais, responsable des travaux publics
- poste 105 Fanny Lachambre, agente de développement

Prochaines séances ordinaires du conseil :
Mardi 10 mars, à 20h. Bienvenue à tous !